

Montréal, le 29 mai 2025

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Simon Turmel
Avocat
Hydro-Québec – Affaires juridiques
16e étage
1001, boulevard Robert-Bourassa
Montréal (Québec) H3B 0B6

Objet : Rapport annuel du Distributeur, en vertu de l'article 75.1 LRÉ- 2025

Maître,

Nous accusons réception de votre transmission concernant le dépôt, par le Distributeur, des renseignements requis à l'annexe II de la *Loi sur la Régie de l'énergie* pour l'année 2025, ainsi que du compte rendu de la séance publique d'information.

Nous prenons également note du dépôt des versions révisées des pièces HQD-6, Document 1 et HQD-8, Document 1, ainsi que des modifications indiquées dans la liste des pièces déposées ce jour.

Enfin, nous confirmons avoir reçu l'Annexe A de la pièce HQD-4, Document 1, ainsi que la version intégrale de la pièce HQD-6, Document 1, déposées sous pli confidentiel.

Ces documents ainsi reçus seront traités conformément à la politique concernant la gestion des documents confidentiels en vigueur à la Régie de l'énergie.

Veuillez agréer, Maître, l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Natalia Lis

Natalia Lis pour
Carolina Rinfret, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

NL/ss